

Décision

Générale

colonial

Décision n° 180 Décisions concernant les Ministères

n° 180

Ministère

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication

15 février 1960

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro

29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

11 est organisé à Djibouti par le Service de l'Information un concours de photographies dit : « Visages de la C.F.S. » dont le règlement paraîtra dans « Le Réveil ». « M. Poinot, Chef du Service de l'Information est chargé de son organisation. Le Jury chargé du choix des œuvres et de l'attribution des récompenses est composé ainsi qu'il suit : Président : M. le Ministre des Affaires Intérieures. Vice-Président : Le Chef du Service de l'Information, Directeur du « Réveil ». Membres : MM. dell'Aquila, Directeur de Société Bértrou, juge Farinès, Directeur de Radio-Djibouti Hachadourian, Photographe Norhadian, Commerçant Mme Poinot, décoratrice MM. Saint-Blancard. Directeur de Société Tran Quan, Photographe . Waberi, animateur à Radio-Djibouti. Secrétaire : M. Nutini. Une dotation de 60.000 francs, imputable sur le Budget local 1960 (chap. 3, art. 2, parag. 4) est attribuée au concours sous réserve de justifications ultérieures. Cette dotation est destinée à couvrir les frais matériels d'organisation et la distribution des prix Les résultats du concours seront publiés dans « Le Réveil ».